

## Information sur la protection des renseignements personnels et modalités des cartes de crédit pour les cartes CIBC Costco<sup>®†</sup> Mastercard<sup>MD</sup> et CIBC Costco<sup>®†</sup> World Mastercard<sup>MD</sup>

Veillez lire les avis relatifs à la protection des renseignements personnels, les modalités et l'autorisation applicables aux cartes de crédit qui se trouvent ci-dessous. Pour soumettre votre demande, vous devez sélectionner « J'accepte » au bas de la page.

Si vous avez indiqué être travailleur autonome, veuillez noter que la Banque CIBC peut exiger vos états financiers pour traiter votre demande.

### Modalités

**Modalités applicables uniquement au Titulaire de carte principal :** Vous demandez à la Banque CIBC d'ouvrir un Compte à votre nom et d'émettre une carte de crédit CIBC à votre nom et au nom de toute personne que vous désignez comme Usager autorisé. Vous seul serez responsable de la totalité du Solde, y compris toutes les Opérations des Usagers autorisés. Vous acceptez d'être lié par l'Entente avec le titulaire de carte CIBC que nous vous ferons parvenir, telle qu'elle sera modifiée ou remplacée à l'occasion. Le fait de signer, d'utiliser ou d'activer une carte, d'utiliser votre Compte d'une quelconque façon ou d'effectuer un paiement à votre Compte indiquera que vous avez accepté l'Entente avec le titulaire de carte CIBC. Vous acceptez aussi d'être lié par l'Entente de services bancaires avec le titulaire de carte, telle qu'elle sera modifiée ou remplacée à l'occasion. Cette Entente s'applique si vous enregistrez un compte de dépôt ou un autre compte CIBC pour qu'il soit accessible au moyen de votre carte de crédit CIBC. Vous nous autorisez à imputer à votre Compte les frais annuels non remboursables (le cas échéant). Vous reconnaissez que les caractéristiques ou les services de la Carte peuvent être modifiés à l'occasion.

Vous devez nous informer sur-le-champ si votre Carte ou les Renseignements sur la carte sont perdus ou volés, ou si votre Compte est compromis. Si vous déclarez que votre Carte, les renseignements sur votre compte, y compris les Renseignements sur la carte, ou le NIP ont été perdus ou volés ou risquent d'être utilisés de manière non autorisée, vous ne serez pas responsable des Opérations non autorisées effectuées après la réception de ce rapport. Si la Carte, les renseignements sur le compte, y compris les Renseignements sur la carte, ou le NIP sont utilisés de manière non autorisée, la responsabilité maximale que vous engagerez est de 50 \$, sauf si un Titulaire de carte a fait preuve de négligence grave ou, au Québec, de faute lourde dans la protection de sa Carte, des renseignements sur le compte comme les Renseignements sur la carte, ou le NIP. Pour en savoir plus, consultez l'Entente avec le titulaire de carte CIBC.

Si le Titulaire de carte principal a fourni les coordonnées nécessaires à la Banque CIBC (adresse courriel, numéro de téléphone mobile canadien ou inscription au Centre de messages de Services bancaires en direct) et qu'il n'a pas renoncé à recevoir ces alertes, la Banque CIBC enverra une alerte électronique au Titulaire de carte principal lorsque le Crédit disponible sur le Compte sera inférieur à un montant établi par le Titulaire de carte principal, ou inférieur à 100 \$ si un montant n'a pas été établi. Le Titulaire de carte principal peut renoncer à recevoir ces alertes en suivant les directives qui figurent dans le message d'alerte ou celles fournies par la Banque CIBC. Le Titulaire de carte principal peut aussi renoncer à recevoir des alertes ou modifier ses préférences d'alerte par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC, ou en communiquant avec Services bancaires téléphoniques. En raison de leur nature, les alertes peuvent être interceptées, examinées ou modifiées par d'autres personnes ayant accès au compte ou à l'un ou l'autre des appareils du Titulaire de carte principal. La Banque CIBC ne sera pas responsable des pertes découlant de l'utilisation des alertes par le Titulaire de carte principal, ou de son incapacité à les utiliser, ou si les alertes ne sont pas transmises ou sont retardées en raison de facteurs hors de son contrôle raisonnable, sauf si les lois applicables l'exigent.

Si nous vous avons avisé qu'une offre de carte de crédit CIBC était préapprouvée, vous comprenez que nous pouvons la retirer si votre situation financière ou l'état de votre compte se sont détériorés récemment ou après que vous avez signé le présent formulaire.

### Avis relatifs à la protection des renseignements personnels

Dans la présente section, les termes « Banque CIBC », « nous », « notre » et « nos » désignent la Banque Canadienne Impériale de Commerce et ses sociétés affiliées canadiennes. Costco Wholesale Canada Ltd. (« Costco ») possède et exploite le programme d'adhésion à Costco. La Banque CIBC offre la carte de crédit CIBC Costco. De temps à autre, Costco et la Banque CIBC recueilleront, utiliseront et communiqueront certains éléments de vos renseignements personnels et toute mise à jour apportée à ces renseignements afin d'établir, d'administrer et de tenir à jour votre carte de crédit CIBC Costco et votre adhésion à Costco. Lorsque vous faites une demande de compte de carte de crédit CIBC Costco et que vous utilisez et détenez un tel compte actif, vous consentez à ces activités.

Lorsque vous faites une demande de carte de crédit CIBC Costco, Costco communiquera des renseignements (y compris des renseignements personnels) à la Banque CIBC pour l'aider à terminer la demande de carte de crédit CIBC Costco. Les renseignements personnels qui seront communiqués comprennent votre nom, votre mois et votre année de naissance, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse courriel.

La Banque CIBC communiquera à Costco l'état de votre demande de carte de crédit (soumise ou terminée). Si vous demandez une carte de crédit temporaire, la Banque CIBC communiquera à Costco les renseignements nécessaires à l'émission de votre carte temporaire, y compris la limite de crédit, la limite de retrait en espèces et la date d'expiration approuvées de la carte de crédit temporaire.

Si votre demande est approuvée, la Banque CIBC communiquera à Costco certains renseignements personnels supplémentaires afin de vous fournir la carte de crédit CIBC Costco et les primes et services connexes. Nous communiquerons votre numéro d'identification de partenaire de crédit, les quatre derniers chiffres de votre carte de crédit, la date d'expiration de votre carte de crédit, votre code postal, l'état de votre compte et les renseignements sur vos chèques-cadeaux, comme le montant et le numéro d'un chèque-cadeau.

La Banque CIBC communiquera également à Costco le nom, le code postal, le numéro de membre et l'état du compte de tous les usagers autorisés de la carte de crédit CIBC Costco.

Costco communiquera à la Banque CIBC des renseignements sur l'adhésion à Costco du Titulaire de carte, notamment le nom du Titulaire de carte, la photo et le numéro de membre de Costco (qui figureront tous deux sur la carte de crédit), la date de début de l'adhésion, le type et le palier, ainsi que l'état de l'adhésion à Costco du Titulaire de carte. Costco fournira à la Banque CIBC le numéro du permis de revente du Titulaire de carte, s'il y a lieu. Costco fournira également à la Banque CIBC des renseignements sur l'échange de chèques-cadeaux, comme le montant échangé, le moment et l'endroit où il a été échangé, ainsi que le numéro du chèque-cadeau.

De temps à autre, la Banque CIBC et Costco recueillent, utilisent et communiquent entre eux ces renseignements personnels ainsi que toute mise à jour apportée à ces renseignements afin d'établir, d'administrer et de tenir à jour la carte de crédit CIBC Costco du Titulaire de carte et son adhésion à Costco. Costco et la Banque CIBC peuvent aussi utiliser les renseignements que nous recueillons et communiquons pour vous informer des offres de la Banque CIBC.

La Banque CIBC et Costco peuvent également supprimer les renseignements personnels concernant les Titulaires de carte et utiliser les données anonymes obtenues de plusieurs façons : pour des rapports et analyses internes; pour commercialiser et améliorer le programme de carte de crédit CIBC Costco et ses produits et services; pour les communiquer à des sociétés affiliées et à des partenaires, lesquels peuvent les utiliser aux mêmes fins.

La Banque CIBC recueillera, utilisera et communiquera également les renseignements personnels du Titulaire de carte comme l'indique la Politique de la Banque CIBC sur la protection des renseignements personnels intitulée « Protection des renseignements personnels ». Cela comprend l'échange de renseignements vous concernant au sein de la Banque CIBC ainsi qu'entre la Banque CIBC et les agences d'évaluation du crédit, les partenaires de programme et d'autres entités, aux fins suivantes : i) vous identifier, ii) déterminer votre admissibilité (ou celle d'une personne pour qui vous agissez comme caution) aux produits et aux services, iii) confirmer les renseignements que vous nous fournissez, iv) vous protéger et protéger la Banque CIBC en cas d'erreur ou d'activité criminelle, v) confirmer votre solvabilité, vi) nous acquitter de nos responsabilités juridiques et réglementaires, ou vii) promouvoir les produits et services de la Banque CIBC, de tout programme de partenaire CIBC ou d'un autre tiers. Nous, ainsi que d'autres agences, pouvons communiquer avec vous à l'une ou l'autre de ces fins aux numéros et adresses que vous nous avez fournis. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'offres promotionnelles de la Banque CIBC, vous pouvez joindre la Banque CIBC en tout temps au 1 800 465-CIBC (2422). Aucun produit ou service ne vous sera refusé si vous choisissez de ne pas recevoir d'offres promotionnelles.

**Information sur la protection des renseignements personnels et modalités des cartes de crédit pour les cartes CIBC Costco Mastercard et CIBC Costco World Mastercard**

Vous trouverez la Politique de la Banque CIBC sur la protection des renseignements personnels en centre bancaire ou sur le site [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais). Cette politique peut être mise à jour de temps à autre. Nous publierons sur notre site Web la version la plus récente.

Si vous fournissez votre numéro d'assurance sociale (NAS) à la Banque CIBC, elle peut le communiquer aux agences d'évaluation du crédit afin de s'assurer d'obtenir le bon rapport d'évaluation du crédit. Cependant, la décision vous revient, et aucun produit ou service ne vous sera refusé si vous choisissez de ne pas nous fournir votre NAS à cette fin.

Pour en savoir plus sur la façon dont Costco peut recueillir, utiliser ou communiquer les renseignements d'un Titulaire de carte, ou pour connaître les choix qu'un Titulaire de carte peut faire quant à l'utilisation de ses renseignements personnels par Costco, vous pouvez consulter la politique sur la protection des renseignements personnels en ligne de Costco au [www.costco.ca/privacy-policy.html](http://www.costco.ca/privacy-policy.html) ou communiquer par écrit avec le responsable de la protection de la vie privée de Costco à l'adresse suivante :

Costco Wholesale Canada Ltd.

415 West Hunt Club Road

Ottawa (Ontario) K2E 1C5

À l'attention de : Responsable de la protection de la vie privée

**Modalités applicables aux Usagers autorisés uniquement :** Nous enverrons au Titulaire de carte principal l'Entente avec le titulaire de carte CIBC, les autres ententes et les modalités liées à la carte (collectivement appelées les « Ententes »). Vous acceptez d'être lié par les Ententes, telles qu'elles seront modifiées et remplacées à l'occasion. Le fait de signer, d'utiliser ou d'activer une Carte ou d'utiliser le Compte d'une quelconque façon indiquera que vous avez accepté les Ententes. Nous enverrons au Titulaire de carte principal toutes les modifications apportées aux Ententes ainsi que toute autre information, de même que les renouvellements et remplacements de Carte.

**Modalités supplémentaires applicables aux programmes de fidélisation :** Si la Carte que vous avez demandée vous permet d'obtenir des primes de fidélisation, vous acceptez d'être lié par les modalités du programme de fidélisation, telles qu'elles seront modifiées et remplacées à l'occasion. Vous reconnaissez que ces programmes peuvent être modifiés ou résiliés en tout temps, sous réserve des lois applicables.

**Modalités applicables aux Virements de solde :** Si votre demande est approuvée, nous traiterons d'abord le premier élément, puis le deuxième, puis le troisième. Si un élément devait excéder votre Crédit disponible ou vos fonds disponibles, il serait rejeté, car nous ne pouvons traiter des virements de solde partiels. L'intérêt s'applique à compter de la date à laquelle le virement de solde est porté à votre Compte. Vous êtes responsable de l'intérêt qui continue de s'accumuler sur le compte de l'émetteur autre que la Banque CIBC à partir duquel vous virez un solde jusqu'à ce que le montant viré soit effectivement porté au crédit dudit compte. Veuillez prendre note que des intérêts peuvent s'accumuler à la fois dans votre Compte CIBC et dans les comptes à partir desquels vous virez le solde jusqu'à ce que le montant soit crédité à votre compte autre que celui de la Banque CIBC. Les Virements de solde n'entraînent pas l'annulation des comptes d'émetteurs autres que la Banque CIBC. Le formulaire de Virement de solde ne peut être utilisé pour virer ou payer les soldes d'autres cartes de crédit CIBC; de telles demandes ne seront pas traitées. Veuillez continuer d'effectuer vos paiements minimums sur les comptes d'émetteurs autres que la Banque CIBC (à partir desquels vous faites vos virements de solde) jusqu'à ce que le montant des Virements de solde soit porté au crédit de ces comptes (prévoit de trois à quatre semaines). Vous éviterez ainsi de payer des frais de retard. Veuillez prendre note que nous ne pouvons procéder à des oppositions au paiement sur des Virements de solde. Le fait de remplir chaque section du formulaire assurera un traitement rapide de la demande. Les Virements de solde ne donnent pas droit à des primes de fidélisation.

#### **Avis**

**Carte CIBC Costco Mastercard et carte CIBC Costco World Mastercard :** Si vous faites une demande, vous demandez à la Banque CIBC de la considérer pour une carte CIBC Costco Mastercard ou une carte CIBC Costco World Mastercard. Si vous êtes admissible aux deux Cartes, vous recevrez la carte CIBC Costco World Mastercard. Vous comprenez que la carte CIBC Costco Mastercard et la carte CIBC Costco World Mastercard sont assorties des mêmes taux d'intérêt, frais et avantages, mais que la carte CIBC Costco Mastercard ne comprend pas les avantages de la carte World Mastercard. Vous reconnaissez que vous devez maintenir une adhésion valide à Costco Wholesale pour que votre Compte demeure ouvert. Cela s'applique également à tout Usager autorisé ajouté à votre Compte. La Banque CIBC a le droit de résilier le Compte sans préavis si le Titulaire de carte principal n'est plus membre de Costco Wholesale ou d'annuler la Carte d'un Usager autorisé s'il n'est plus membre de Costco Wholesale. Vous reconnaissez que les frais annuels de votre adhésion à Costco sont automatiquement portés à votre Compte, à moins que votre Compte ne soit pas en règle, soit annulé ou soit fermé, ou que vous ayez annulé une telle facturation automatique en suivant les procédures établies par Costco Wholesale Canada Ltd.

#### **Avis relatif aux assurances comprises avec votre carte de crédit**

Les assurances comprises avec les cartes de crédit CIBC sont établies par **Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (RSA)**. Vous pouvez communiquer avec RSA au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au 905 403-3338 ailleurs dans le monde, ou visiter le site [cibccentre.rsagroup.ca/fr](http://cibccentre.rsagroup.ca/fr). Les différentes cartes de crédit sont assorties de couvertures différentes. Pour savoir quelles assurances sont comprises avec une carte en particulier et pour obtenir des renseignements importants sur les critères d'admissibilité, garanties, restrictions et exclusions des couvertures, visitez le site [www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html](http://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html) et consultez les certificats d'assurance contenus dans la trousse de votre carte. L'entrée en vigueur de certaines assurances est sous réserve d'un ou de plusieurs achats et du règlement d'autres frais au moyen de la carte. D'autres conditions peuvent également s'appliquer. Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement ou de protection doivent être utilisées avant que la couverture puisse s'appliquer.

**Notes explicatives :** Les termes qui commencent par une majuscule dans la présente demande ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente avec le titulaire de carte CIBC, sauf si une autre définition en est donnée.

La section ci-dessus n'est qu'un résumé. Pour en savoir plus sur vos droits et obligations, consultez l'Entente avec le titulaire de carte CIBC. Pour en savoir plus sur les Cartes, appelez au numéro sans frais 1 866 346-2999. Vous pouvez aussi obtenir l'Entente avec le titulaire de carte CIBC ainsi que d'autres renseignements sur le site [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais). Les taux d'intérêt et les frais sur les Cartes qui sont indiqués sont en vigueur en date du 20 janvier 2024.

®† Marque déposée de Price Costco International, Inc. utilisée sous licence.

Mastercard, World Mastercard, World Elite et le concept de cercles sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de ses entités liées.